



Restaurant Municipal Scolaire

03.29.62.59.08

E-Mail :

rms@remiremont.fr

FICHE FAMILLE ET RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

RENSEIGNEMENTS FAMILLE

NOM DE L'ENFANT PRÉNOM..... ÉCOLE.....

DATE DE NAISSANCE..... LIEU DE NAISSANCE..... CLASSE.....

ORIENTATION MDPH DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ULIS : oui non

SI OUI JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UNE COPIE DE LA NOTIFICATION MDPH

Parents ou Représentant légal

PÈRE	MÈRE
NOM-PRÉNOM :	NOM-PRÉNOM :
ADRESSE :	ADRESSE :
PROFESSION :	PROFESSION.....
TEL DOMICILE.....	TEL DOMICILE.....
TEL MOBILE :	TEL MOBILE :
TEL PROFESSIONNEL :	TEL PROFESSIONNEL:
E-MAIL	E-MAIL

Situation familiale

Couple Marié

Vie Maritale

Divorcé/Séparé

Seul(e) avec enfant(s)

INFORMATIONS MÉDICALES

NOM DU MÉDECIN TRAITANT : TEL :

Date du dernier rappel du vaccin antitétanique (rappel tous les 5 ans) :

Régime alimentaire : SANS PORC SANS VIANDE

AUTRE :

ALLERGIE ALIMENTAIRE : Précisez

En cas d'allergie avérée interdisant la prise de certains aliments, un panier repas sera fourni par les parents et déposé au Restaurant Scolaire (protocole d'allergie à transmettre).

Enfant en situation de handicap : OUI NON

Si oui, précisez :

Modalités d'accueil particulières : OUI NON

Si oui, Protocole d'Accueil Individualisé à transmettre.

Recommandations particulières (traitement en cours, précautions particulières, allergies autres qu'alimentaire) :

Nota :Aucun médicament ne sera administré durant les accueils, le personnel d'encadrement n'étant pas habilité à la faire. Il appartient à la famille de le signaler au médecin traitant.

AUTORISATIONS

PERSONNES AUTORISÉES

En cas d'accident ou d'enfant malade pendant le temps des accueils au Restaurant Municipal Scolaire (de 11h30 à 13h50) et des activités du centre social, si nous ne pouvons vous joindre, merci de préciser quelles sont les personnes à contacter et le cas échéant, autorisées à venir chercher l'enfant.

NOM	PRENOM	LIEN DE PARENTÉ	TÉLÉPHONE FIXE	TÉLÉPHONE MOBILE

Je soussigné
représentant légal de l'enfant.....,
certifie l'exactitude des données ci-dessus et m'engage à transmettre toute modification aux services en cours d'année.

A, le

Signature des parents ou du Représentant Légal,

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Nous soussignés, Mr/Mmeautorisons
l'anesthésie de l'enfant.....au cas où,
victime d'un accident, d'une maladie aigüe à évolution rapide, il aurait à subir
une intervention chirurgicale.

A, le

Signature des parents ou du Représentant Légal,

DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des activités, il est possible d'être amené à utiliser des photos prises lors du temps d'accueil pour des publications d'informations (bulletin municipal, presse locale...). La loi faisant obligation d'avoir votre autorisation écrite pour cette utilisation, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir compléter le talon ci-dessous.

Nous soussignés, Mr/Mmeresponsable(s)
légal(aux) de l'enfant

Autorisons N'autorisons pas

l'utilisation et la diffusion de photo ou vidéo où apparaît notre enfant prise pendant les temps d'accueils péri et extra scolaires au Restaurant scolaire et aux activités du centre social.

A, le

Signature des parents ou du Représentant Légal,

RESTAURANT MUNICIPAL SCOLAIRE

MODALITÉS INSCRIPTIONS/RESERVATIONS

Les réservations sont **OBLIGATOIRES** et font l'objet d'une inscription s'effectuant sur votre compte **via le portail famille avec paiement à la réservation (uniquement par carte bancaire)**, si vous n'avez pas encore créé de compte et que vous souhaitez le faire, demandez vos numéros + nom du dossier au service du Restaurant Municipal Scolaire au

 **03-29-62-59-08**
E-MAIL rms@remiremont.fr

Pour tout autre paiement (chèque ou espèces) aucune réservation ne sera possible sur le portail famille, par téléphone ou le matin à l'école. Ces inscriptions devront **IMPÉRATIVEMENT** se faire **dans notre service**

Château Zeller 1^{er} étage aux horaires d'ouverture :

PÉRIODE SCOLAIRE	HORS PÉRIODE SCOLAIRE
lundi, mardi, jeudi de 7h à 12h et de 13h30 à 17h30 mercredi de 8h à 12h vendredi de 7h à 12h et de 13h30 à 16h30	lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 mercredi de 8h30 à 12h

Les **réservations de repas ou modifications des plannings** seront possibles sur le portail famille **au plus tard le mercredi minuit pour la semaine suivante**. Passé ce délai, toute réservation ou modification devront se réaliser directement auprès du bureau du service.

Les **accueils d'urgence** ne seront possibles qu'en **prévenant impérativement avant 9h le jour même et réglés avant toute nouvelle demande de réservation**, à défaut de non paiement, le personnel se réserve le droit d'accepter ou de refuser une nouvelle demande selon les effectifs du jour.

Toute absence d'un enfant inscrit doit être signalée au bureau du service par mail, téléphone ou via la messagerie du portail famille **avant 9h**. La réservation sera alors **notée en absence justifiée** et le repas sera **reporté en avoir** lors des réservations suivantes.

Pour toute absence non signalée avant 9h, la réservation sera notée en **absence non justifiée** et **non déductible** des prochaines réservations.

ATTENTION : Informer l'école ne dispense pas d'informer le restaurant scolaire.
VOIR LA PROCÉDURE DE PRÉ-INSCRIPTION AU DOS DE CE DOCUMENT

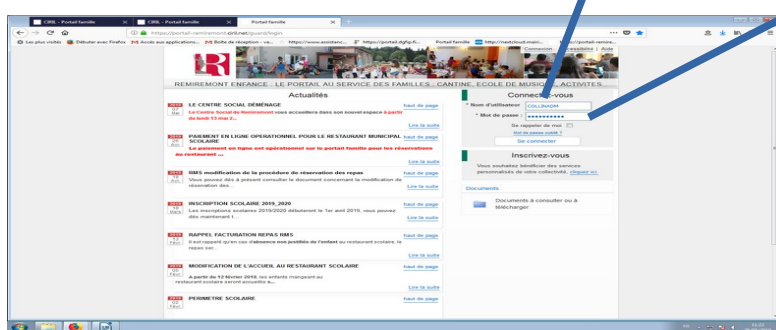
RESTAURANT MUNICIPAL SCOLAIRE

PROCÉDURE PRÉ-INSCRIPTION SUR LE PORTAIL FAMILLE

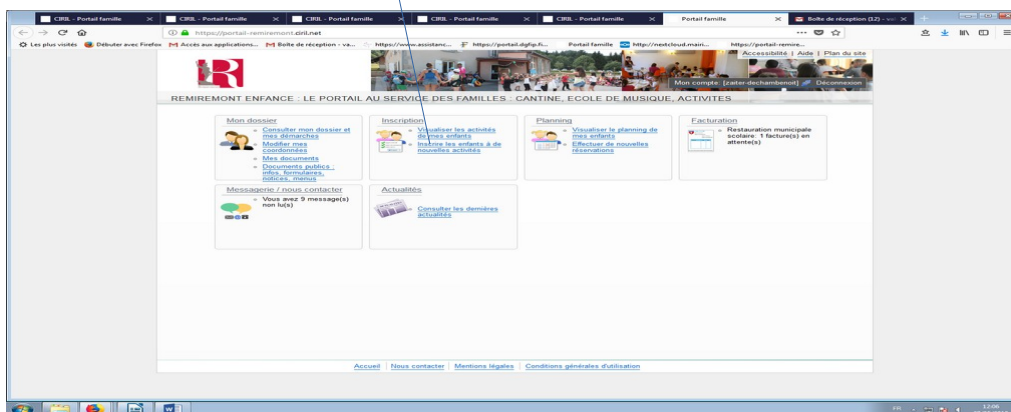
À partir du 4 mai 2020, vous pourrez effectuer la pré-inscription au Restaurant Municipal Scolaire pour l'année 2020/2021

Pour cela il vous suffit d'aller sur le portail famille
adresse URL : <https://portail.remiremont.ciril.net>

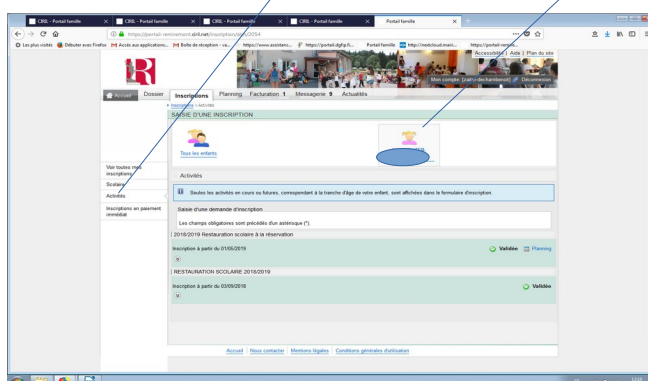
- sur votre compte en vous connectant avec votre **nom d'utilisateur et votre mot de passe**,



- encadré « inscription » cliquer sur « inscrire les enfants à de nouvelles activités »



- Aller dans onglet à gauche « activités » et cliquer sur le nom de l'enfant



- Compléter les champs et joindre **les pièces obligatoires** (sans ces pièces, l'inscription ne pourra être prise en compte).
- Une confirmation de l'inscription vous sera transmise une fois validée par le service.